



# MAIRIE DE PUY-GUILLAUME

Département du Puy-de-Dôme – Arrondissement de Thiers

## COMPTE-RENDU DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL - SÉANCE DU 20 OCTOBRE 2022 -

<b>Date et Lieu de la réunion</b>	Jeudi 20 Octobre 2022, à 18h00, Salle du Conseil Municipal.
<b>Membres présents</b>	<b>NOM(S)</b> Mesdames, Annie CORRE, Pascale COURDILLE, Cécile DE REVIÈRE, Isabelle GOUTTE, Isabelle PASQUIER, Perrine PLAUCHUD, Marie-Noëlle LORUT, Pépita RODRIGUEZ et Alexandra VIRLOGEUX. Messieurs, Bruno CARDINAL, Lionel CITERNE, Dominique GAUME, Bruno GUIMARD, Bernard MELEY, Michel MOUREAU, Patrick SOLEILLANT et Bernard VIGNAUD.
<b>Votaient par procuration</b>	Monsieur André DEBOST procuration à Monsieur Bernard VIGNAUD, Monsieur Jérémie FORLAY procuration à Monsieur Lionel CITERNE, Monsieur Thibaud D'ESCRIVAN procuration à Monsieur Bruno GUIMARD et Madame Marion POUZOUX procuration à Madame Pépita RODRIGUEZ.
<b>Était absent excusé</b>	Monsieur Lionel DAJOUX.
<b>Était absente non-excusee</b>	Madame Agnès BUSI.
<b>Assistait à la séance</b>	Monsieur Grégory VILLAFRANCA, Directeur Général des Services.

-----

### Comptes-rendus :

N° 2022/088 : COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS DU MAIRE

→ Le Conseil Municipal prend acte

### Personnel :

N° 2022/089 : CRÉATION D'UN POSTE DE TECHNICIEN – SERVICE URBANISME

→ Adopté à l'unanimité

### Finances :

N° 2022/090 : DEMANDE DE SUBVENTION DE LA COOPÉRATIVE SCOLAIRE DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE POUR UN STAGE DE SKI

→ Adopté à l'unanimité

N° 2022/091 : DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU PUY-DE-DÔME  
POUR LE DÉVOIEMENT D'UNE CONDUITE AEP SUR LA PARCELLE D'O-I MANUFACTURING

→ Adopté à l'unanimité

N° 2022/092 : DÉCISION MODIFICATIVE N°4 : BUDGET COMMUNE 2022

→ Adopté à l'unanimité

N° 2022/093 : DÉCISION MODIFICATIVE N°2 : BUDGET EAU 2022

→ Adopté à l'unanimité

N° 2022/094 : DÉCISION MODIFICATIVE N°3 : BUDGET ASSAINISSEMENT 2022

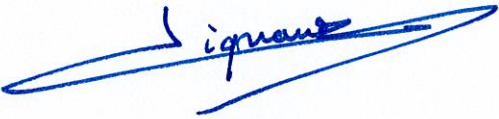
→ Adopté à l'unanimité

**Urbanisme :**

N° 2022/095 : CONVENTION DE PORTAGE FINANCIER AVEC L'EPF-SMAF AUVERGNE

→ Adopté à l'unanimité

-----  
**La séance est levée à 19h52**  
-----

A Puy-Guillaume, le 22 Octobre 2022,	<p style="text-align: center;"><b>Le Maire,</b></p> <p style="text-align: center;"></p> <p style="text-align: center;"><b>Bernard VIGNAUD</b></p>
--------------------------------------	---